

N/REF : 25/07/2025 15H45 C:000003 I:02609
V/REF : AC/C24823
V/Email reçu le Vendredi 25/07/2025 a 15H45

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. JSM
IMMEUBLE : RES.LES JASMIN - JSM
8-20, RUE MERE TERESA
.
35650 LE RHEU

Rennes, le 24 Septembre 2025

Référence Marché: 024071-ELT-003

LOCALISATION : ALLEE 10 TERESA - LGT SUR PASS CHANTIER
LOGEMENT N° 113268, PORTE N°013, 2° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : COUPER LE CÂBLE D'ALIMENTATION DE L'ANCIENNE HOTTE ET DE POSER UNE PC A
LA PLACE (AVEC REBOUCHAGE SAIGNEE EXISTANTE)

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 01/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE CABLE ALIMENTATION HOTTE
CONSTAT : CABLE NON TROUVÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 24/09/25 a 10H11 Mme M LEFEUVRE

2409 : ETANT SANS RETOUR DE VOTRE PART, NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS
PROCÉDONS A LA CLÔTURE DE CETTE DEMANDE. CORDIALEMENT
SI VOUS SOUHAITEZ NÉANMOINS QUE LES TRAVAUX SOIENT RÉALISÉS, MERCI DE
NOUS FAIRE PARVENIR UN NOUVEAU BON DE COMMANDE.

--

CL LGESTION Email envoyé le 01/08/25 a 14H39 mlefeuvre@aiguillon.com

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 01/08, NOUS AURIONS BESOIN DE PLUS
D'INFORMATIONS AFIN DE POUVOIR TROUVER LE CABLE D'ALIMENTATION DE LA
HOTTE. DANS L'ATTENTE D'UN RETOUR DE VOTRE PART.
CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 01/08/25 A 14:36 MME M LEFEUVRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MOE001-H(s) Electricien Hors BPU	1	46,00	46,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	25,00	25,00
TOTAL H.T.				71,00
T.V.A. a 10,00%				7,10
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>78,10</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.